



*Syndicat Intercommunal pour la Collecte
et le Traitement des Eaux Usées
des Bassins de la Thièvre et de l'Ysieux*

COMMUNE DE MORTEFONTAINE



***ENTRETIEN ET EXPLOITATION DES RESEAUX D'EAUX
USEES.***

BILAN D'ACTIVITES DE L'ANNEE 2017

COMMUNE DE MORTEFONTAINE

S O M M A I R E

I - SITUATION DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT

II - TRAVAUX D'ENTRETIEN REALISES EN 2017

- a) Programme de curage et d'inspection télévisée des collecteurs eaux usées y compris branchements particuliers
- b) Interventions d'urgence
- c) Entretien des postes de refoulement
- d) Travaux sur les réseaux
- e) Divers

III - BILAN FINANCIER 2017

ANNEXES

I – SITUATION DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT EAUX USEES

	Collecteur		
	L (ml)	Nature	D (mm)
allée de la fontaine du curé	132	PVC	200
allée de la fontaine du curé - antenne du 19/21	35	PVC	200
allée de la Tourelle (jusqu'au PRC8) - du 1 au 10	112	PVC	200
allée de la Tourelle (jusqu'au PRC8) - du 7 au 18	100	PVC	200
allée de la Tourelle -Vignes (refoulement de PRC8)	112	PVC	80
allée de la Tourelle -Vignes (aval du ref. du PRC8)	48		
av du Nautonnier - du 1 au 14	160	PVC	200
av du Nautonnier - du 13 au 20	99	PVC	200
impasse de Vallière	135	PVC	150
impasse de Vallière - purge refoul. en tête de réseau	12	PVC	150
impasse du verger	105	AC	150
impasse Watteau	70	PVC	150
rue Corot - retrait de 16,15 ml en 2014	245	AC	150
rue Corot (amont)	16	F	200
rue de l'église	155	AC	150/200
rue des vignes	438		
rue du Val (jusqu'au PRI7)	1080	AC	200
rue Gérard de Nerval - du 1 au 16	219	F	200
rue Gérard de Nerval - du 3 au 34	226	AC	200

LINEAIRE TOTAL 3501ml de gravitaire dont 112ml de refoulement

II – TRAVAUX REALISES DURANT L'ANNEE 2017

- a) **Programme de curage et d'inspection télévisée des collecteurs eaux usées, y compris branchements particuliers**

	Curage préventif	ITV	Curage Bts	ITV Bts
Impasse de la Vallière	120.5	120.5		
Rue Gérard de Nerval	208.8	208.8		
	329.3	329.3	0	0

- b) **Interventions d'urgence : 1 unité**
 - Le 27/11/17 : 7 avenue des Nautonniers

c) Entretien des postes de refoulement PRI7 et PRC8

Poste de refoulement intercommunal PRI7 rue du Val :

Passage une fois par semaine pour vérifier et inspecter le fonctionnement du poste.

12 Passages dans l'année pour pomper et nettoyer la bâche du poste : janvier, février, mars, avril, mai, juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre, décembre

Poste de refoulement tête de Vallière PRC8 :

Passage une fois par semaine pour vérifier et inspecter le fonctionnement du poste.

2 Passages dans l'année pour pomper et nettoyer la bâche du poste : Janvier et Octobre

d) Travaux sur réseaux (petites réparations)

Numéro	Objet	Adresse	Montant
17-78	Réparation d'un effondrement sur collecteur EU	24 rue Gérard de Nerval	4 193,7 €
			4 193,7 €

e) Divers

h1 - Enquêtes de branchement : pas d'enquête en 2017

h2 - Conformités : 9 unités dont 1 non conforme (voir annexe 1)

h3 - Avis sur PC, certificat d'urbanisme et Déclaration préalable : 8 unités

Demande reçue le	N°	Adresse de la construction	Titre Pétitionnaire 1	Pétitionnaire 1	Objet de la demande
23-fev-17	PC 060 432 17 T 0003	Lot 9 rue Corot	Monsieur	JUNG	Construction d'une maison individuelle
7-mars-17	PC 060 432 17 T0002	rue Corot	SCI EUGENE ET JULES		Construction d'une maison individuelle
31-mars-17	CU 060 432 17 T0005	Tête de Vallières	Monsieur	JONNART	Construction d'une maison individuelle
7-avr.-17	CU 060 432 17 T0007	Lot B rue de Montaby	Monsieur	GOSSART	
7-avr.-17	CU 060 432 17 T0006	Lot A rue de Montaby	Monsieur	GOSSART	
9-juin-17	CU 060 432 17 T0012	Tête de Vallières	Monsieur	JONNART	Construction d'une maison individuelle
20-juil.-17	PA 060 432 17 T 0001	Allée de Montaby	Monsieur Louis DEWASMES		Création de 2 lots à bâtir
21-août-17	PC 060 432 17 T0004	18 rue Corot	Commune de Mortefontaine		Extension et rénovation de la mairie
23-nov.-17	PC 060 432 17 T0005	18 rue Corot	Commune de Mortefontaine		Extension et rénovation de la mairie

h4 - Etablissements non domestiques et « assimilés domestiques »

Depuis 2012, la catégorie « assimilés domestiques » est apparue dans la réglementation. Ces établissements peuvent se raccorder sans arrêté d'autorisation de déversement mais doivent suivre les prescriptions qui peuvent être spécifiées dans le Règlement d'assainissement collectif. Selon l'activité de l'établissement, le document de contrôle diffère : lorsqu'il doit être soumis à des prescriptions il est établi un contrôle de déversement, sinon seul le contrôle de bonne séparation des eaux usées et des eaux pluviales est réalisé.

Un nouveau Règlement d'assainissement collectif a été validé en 2017 et intègre les prescriptions techniques relatives à certaines catégories d'assimilés domestiques. De plus, des recommandations sont données aux entreprises lors de l'avis sur PC, et des prescriptions sont données lors de l'établissement du contrôle de déversement.

En 2017, aucun contrôle d'établissements non domestiques n'a été effectué à Mortefontaine.

h5- Assainissement Non Collectif :

4 diagnostics de l'existant, 3 contrôles de conception et 1 contrôle de réalisation

Numéro	Adresse	Nom du propriétaire	Conclusion
Anc-2017-diag-2	20, Impasse de la Ramée	LE HENRY	Réhabilitation
Anc-2017-diag-5	0/2, Allée de Montaby	PUTEAUX	Installation acceptée
Anc-2017-diag-6	3, Allée de Montaby	DESNOS	Réhabilitation
Anc-2017-diag-11	8, Allée de Montaby	FABIO	Réhabilitation
Anc-2017-pro-1	2, Allée de Montaby	PAYET	Projet Validé
Anc-2017-pro-2	5, Allée du Bois	POULLENEC	Projet Validé
Anc-2017-pro-3	20, Impasse de la Ramée	LE HENRY	Projet Validé
Anc-2017-exec-1	5, Allée du Bois	POULLENEC	Installation conforme

h6- Retrocession et Astreinte :

Le **Sicteub** souhaiterait obtenir de la part de votre commune la liste des voiries privées rétrocédées dans le domaine communal afin de mettre à jour les plans des réseaux de votre commune et de ne pas oublier des collecteurs à entretenir.

Permanence, astreinte

*Surveillance 7j/7j et 24h/24h pour dysfonctionnement sur le réseau de collecte des eaux usées.
Pendant les heures ouvrées : 01 34 09 8 550
En dehors des heures ouvrées : 09 77 401 119*

III – BILAN FINANCIER 2017

* Les coûts mentionnés sur ce rapport, sont des coûts hors taxe et non actualisés. (Le marché date du 1^{er} janvier 2014)

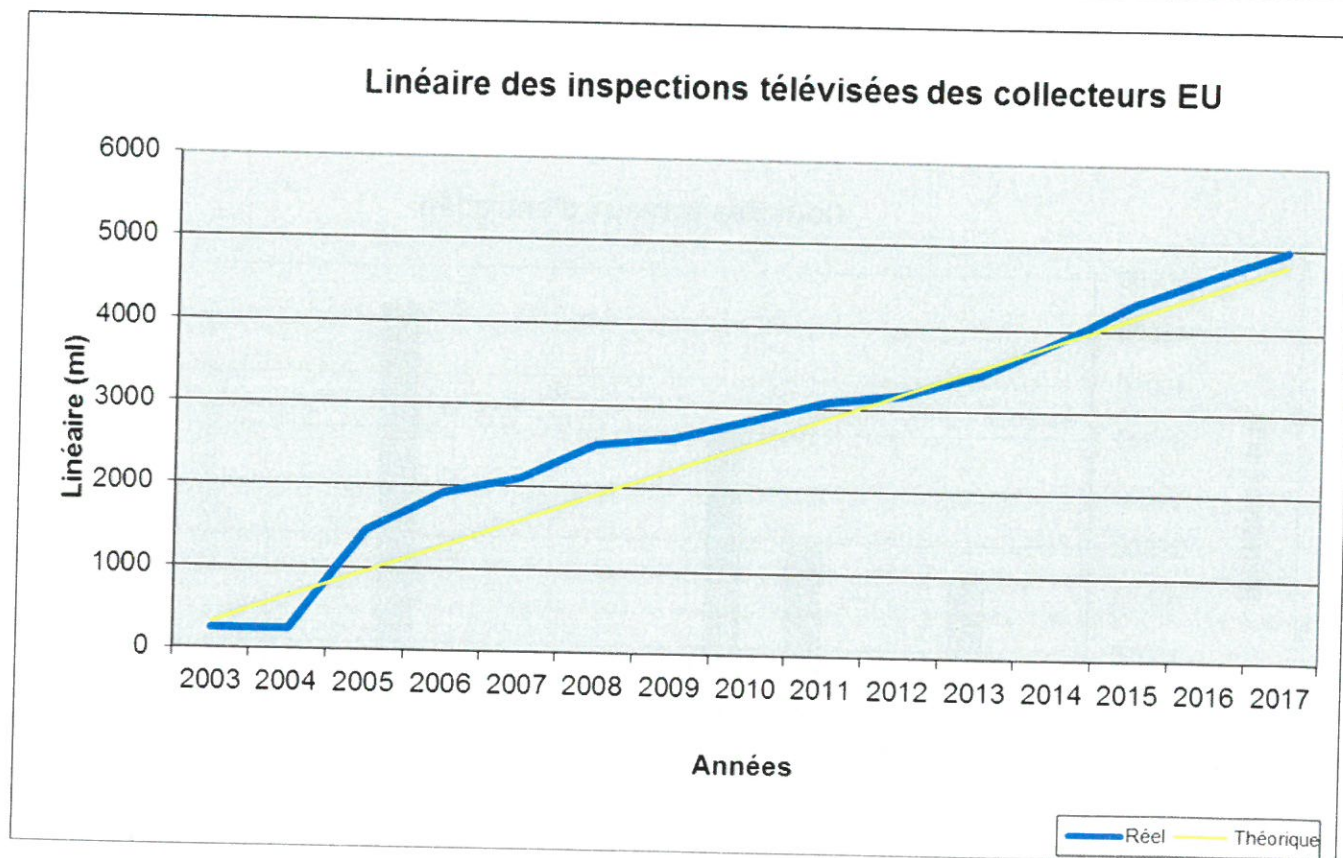
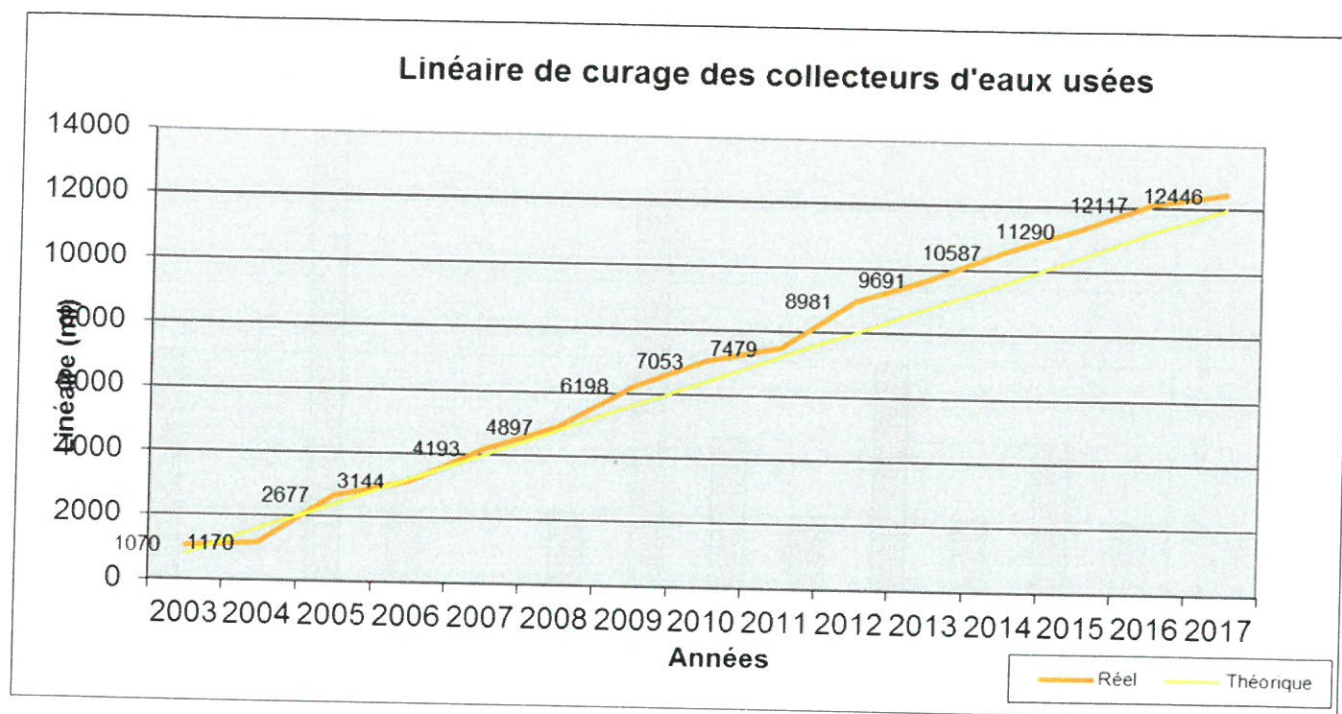
	Quantité réalisée	Prix Unitaire	TOTAL
Curage des collecteurs d'eaux usées :	329,30	2,17	714,58
Curage des branchements particuliers :	0,00	12,39	0,00
Inspection télévisée des collecteurs d'eaux usées :	329,30	2,60	856,18
Inspection télévisée des branchements particuliers :	0,00	50,50	0,00
Intervention d'urgence :	1,00	183,91	183,91
Démontage et entretien des clapets anti retour :	0,00	129,15	0,00
SOUS TOTAL :			1 754,67 €
Curage et pompage du poste de refoulement PRC8	2,00	318,13	636,26
Entretien et maintenance du poste de refoulement PRC8 (forfait)	1,00	4 148,66	4 148,66
SOUS TOTAL :			4 784,92 €
Enquête de branchement	0,00	50,39	0,00
Visites de conformité	9,00	103,33	929,97
SOUS TOTAL :			929,97 €
Travaux divers, petites réparations			
SOUS TOTAL :			4 193,70 €
Cout Hors-Taxes des travaux d'entretien pour la commune de Mortefontaine :			11 663,26 €

Annexe 1

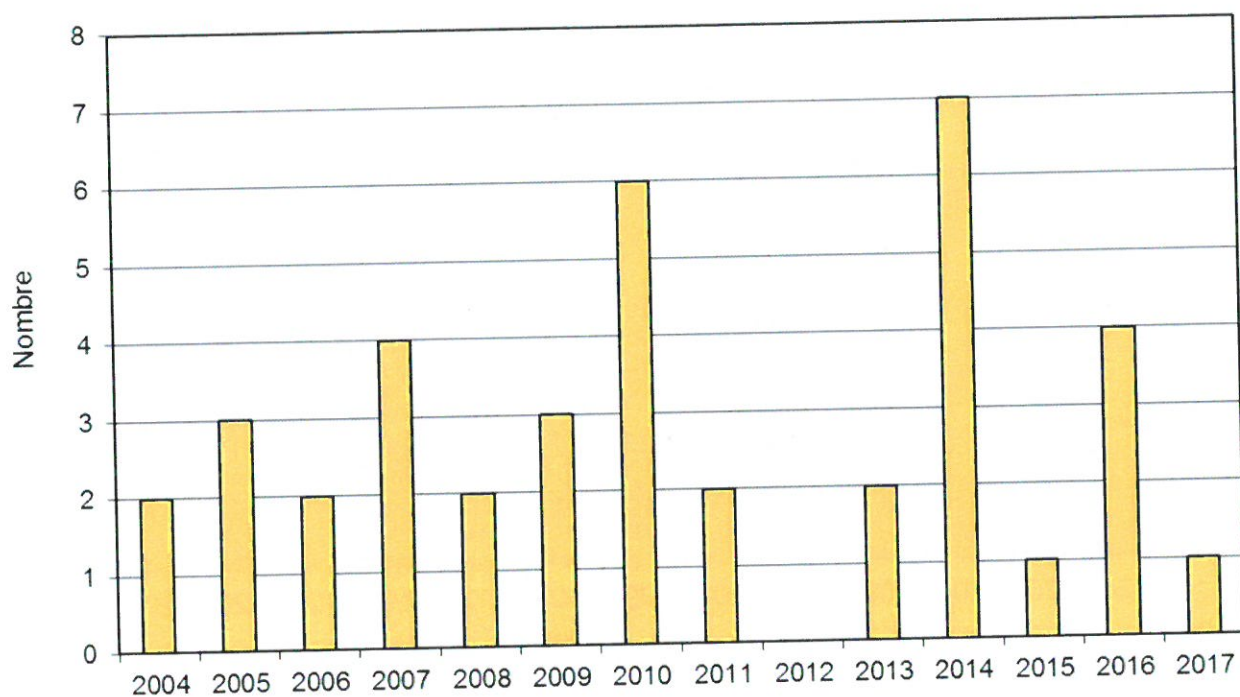
TABLEAU DES CONTROLES DE SEPARATIVITE EU / EP 2017

	Noms	Rue		Non	Oui
17-38	BUISSART	16 rue des Nautonnier	18-janv		1
17-39	RATHIER	30 impasse de valliere	18-janv		1
17-61	CHADRY	24 rue Gérard de Nerval	24-janv		1
17-261	HURTREZ	26rue des Vignes	04-avr		1
17-326	BRAULT	10 allée de la Tournelle	25-avr		1
17-526	PERROCHEAU	16 allée de la Tournelle	05-juil		1
17-658	TIMBERT	20 avenue des Nautonnier	30-août		1
17-778	MERINE	2 rue de la Pépinière	10-oct		1
17-847	FESTA/GAMIERO	14 rue du val	03-nov	1	

Annexe 2



Evolution du nombre d'interventions d'urgence



Coût des travaux d'entretien

